

Renseignements relatifs aux contrats de publicité et de promotion

Paragraphe 24° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2016-2017

Trimestre : Avril à juin

Aucune donnée à déclarer pour ce trimestre.

| Nom du fournisseur | Montant du contrat | Description du contrat | Date |
|--------------------|--------------------|------------------------|------|
| | | | |

Information complémentaire

—